



Commune de Bouvesse-Quirieu

Département de l'Isère

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 7 Juin 2022

L'an deux mil vingt-deux et le 7 Juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric GONZALEZ, Maire.

Membres du Conseil Municipal présents :

Mmes : Angélique SIMON, Annie JERPHAGNON-GRANDJEAN, Violaine KANMACHER, Sylvie FOURNIE, Stéphanie PROST, Bochra KINGET.

MM : Frédéric GONZALEZ, Joël GARÇON, Thierry MERLE, Serge BORDEL, Romain TEILLON, François ALMODOVAR, Frédéric JOIRON, Eric VIENOT DE VAUBLANC, Eddy LOZOWSKI.

Membres du Conseil Municipal excusés : Mmes Myriam BLAEVOET, Lorène LAX-COMERRO, Karine RHONE et MM. Cédric TALLON.

Membres du Conseil Municipal absents :

[Relecture du CR du CM en date 10 Mai 2022 : Approbation à l'unanimité](#)

Mme JUGE Gaëlle a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Convention de gestion des chats errants – Fondation CLARA

Plusieurs habitants de la commune subissent encore des désagréments liés aux colonies de chats errants au Bayard.

La commune, compétente en la manière, doit mener en partenariat avec un organisme agréé une campagne de stérilisation afin d'éviter la prolifération des chats errants.

A cet effet, la Fondation CLARA membre du groupe SACPA (titulaire convention fourrière animale) propose de conventionner pour lancer cette opération à hauteur de :

- 100€ TTC par mâle capturé
- 125€ TTC par femelle capturée

M. le Maire propose de signer la convention avec la Fondation CLARA – groupe SACPA selon les modalités énoncées et de l'autoriser à signer tout document se rapportant à cette affaire.

[Il y a eu plusieurs appels pour des habitants de Quirieu concernant la prolifération de chats errants.](#)

Mme KANMACHER demande si une personne refuse l'intervention de l'association CLARA, peut-on le mettre en demeure de se mettre en conformité, à l'égard de la salubrité publique ?

M. le Maire explique que malheureusement il n'existe pas vraiment de solution...

L'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par :

- 15 voix pour,
- 0 voix contre,
- 0 abstention,

DECIDE de signer la convention avec la Fondation CLARA – groupe SACPA selon les modalités énoncées,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

OBJET : Marché de travaux – rénovation éclairage du stade choix entreprise.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal :

- 13 Juin 2021 – Décision du Maire n°13-2021 - Choix maître d'œuvre –Agrément mission de maîtrise d'œuvre « Assistance Projets éclairage » - 1 rue des Entrepôts 69004 LYON pour le projet de rénovation de l'éclairage du terrain d'honneur et d'entraînement du stade.

Il a été procédé à un avis d'appel d'offres, pour le marché de travaux, suivant la procédure adaptée. Un avis d'information simplifié a été adressé à la plateforme de mise en ligne www.emarchespublics.com le 28 mars 2022 et paru dans le journal d'annonces légales « Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné » le 1^{er} avril 2022. Six offres ont été réceptionnées.

Après vérification de l'offre et du rapport d'analyse par le Maître d'œuvre, la commission a décidé de retenir la proposition de l'entreprise SOBECA 38210 TULLINS-FURES qui a fait l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant de :

	Montant HT	TVA 20%	Montant TTC
SOBECA TULLINS	37 230.00 €	7 446.00 €	44 676.00 €

M. le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de :

- Suivre l'avis du bureau de Maitrise d'Œuvre
- Désigner l'entreprise SOBECA de TULLINS-FURES 38210 pour la somme de 37 230.00€ HT (trente-sept mille deux cent trente euros hors taxes).

M. GARCON Joël quitte la séance pour ne pas prendre part aux délibérés, son entreprise ayant répondu à cet appel d'offres.

M. ALMODOVAR demande si les normes retenues sont conformes pour une pratique du foot en nocturne. Il est également surpris vis-à-vis du niveau de l'équipe.

M. le Maire explique que les matchs adultes se déroulent le samedi soir, par conséquent, le respect des normes adaptées à la pratique en nocturne est donc nécessaire. On respecte un cahier des charges et c'est une question de normes pour l'homologation.

Le respect de ces normes et la validation de l'homologation est une garantie pour la commune de pouvoir prétendre à des subventions.

M. VIENOT DE VAUBLANC demande à M. le Maire si la commune a travaillé sur la participation des communes environnantes pour financer les investissements relatifs au stade.

M. le Maire précise que le Maire de Montalieu-Vercieu s'est engagé publiquement à participer aux charges de fonctionnement.

M. VIENOT DE VAUBLANC demande si la CCBD pourrait intervenir.

M. le Maire rappelle qu'elle n'a pas la compétence sport donc elle ne peut pas intervenir.

M. le Maire souligne que le club a une très bonne renommée et que cette année le District Isère Foot organise son AG à Bouvesse-Quirieu.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu, M. Joël GARCON s'étant retiré, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par :

- 14 voix pour,
- 0 voix contre,
- 0 abstention,

DECIDE de suivre l'avis du bureau de Maitrise d'Œuvre,

DÉSIGNE : L'entreprise SOBECA de TULLINS-FURES 38210 pour la somme de 37 230.00€ HT (trente-sept mille deux cent trente euros hors taxes)

OBJET : Vote des subventions 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le montant inscrit à l'article 6574 (subventions) du budget général 2022 : de 50 000 € (cinquante mille euros). Il propose de ventiler cette somme entre différentes associations et organismes, selon le tableau suivant :

<u>Associations sportives</u>	
AMICALE DES BOULES D'ENIEU	400 €
ASSOCIATION « MOTO VERTE »	300 €
ASSOCIATION RACING CLUB DE BOUVESSE (EX FC VALLEE BLEUE)	2 100 €
ASSOCIATION DE BADMINTON DE BOUVESSE	150 €
ASSOCIATION DE CHASSE DE BOUVESSE (A.C.C.A.)	150 €
ASSOCIATION DE KARATE DE BOUVESSE	700 €
BASKET DES CARRIERES ET DU PAYS DE LA PIERRE (BC2P)	2 100 €
GYM-CLUB de MONTALIEU	300 €
CYCLO-TOURISME de MONTALIEU	300 €
SHINE SQUAD	200 €
<u>Amicales et associations à vocation culturelle ou sociale</u>	
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	2 800 €
ASSOCIATION « LIRE AU PAYS DES COULEURS »	50 €

ASSOCIATION LOCALE DES DONNEURS DE SANG	200 €
CLUB DU 3ème AGE « L'AGE D'OR » DE BOUVESSE	150 €
FEDERATION RHONE ALPES DE PROTECTION DE LA NATURE (FRAPNA)	150 €
CROIX-ROUGE DE BOURGOIN	150 €
SECOURS CATHOLIQUE	300 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR – MORESTEL	800 €
ESCPP Montalieu	15 000 €
ASSOCIATION ISA	700 €
ASSOCIATION IMAGINE QUIRIEU	1 200 €
AMICALE DES MEDAILLES MITAIRES DE MONTALIEU VERCIEU	100 €
L'ÉCHO DU NANT – enseignement musical	150 €
SOUVENIR FRANÇAIS	100 €
AU FIL D'ARGENT – EPHAD Crémieu	50 €
ADMR MONTALIEU	500 €
FOYER LAIC ET SPORTIF	200 €
MARPA Serrières de Briord	1 500 €
<u>Secteur scolaire, formation et parascolaire</u>	
DELEGUE DEPARTEMENTAL DE L'EDUCATION NATIONALE (DDEN)	50 €
ASSOCIATION SPORTIVE – COLLEGE LES PIERRES PLANTES MONTALIEU-VERCIEU	100 €
ASSOCIATION « LES MARRE-MOTS » - BOUVESSE-QUIRIEU	500 €
LYCEE SAINT SORLIN -3-	150 €
MFR CORMARANCHE -2-	100 €
EFMA Espace formation des métiers et de l'artisanat -1-	50 €
MFR Saint André le Gaz -1-	50 €
CECOF DE L'AIN -1-	50 €
BTP CFA AIN Bourg en Bresse -1-	50 €
FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE DE BRIORD	200 €
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DE BRIORD	200 €
SOLDE + SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES à venir	50 000 €

M. ALMODOVAR est très favorable à la subvention à la MARPA et il n'est pas souhaitable que ce type de structure disparaisse.

M. MERLE demande pourquoi la FNACA n'est pas présente.

Monsieur le Maire précise que cette association n'a pas fait de demande de subvention.

Mme KANMACHER est surprise que l'on donne 100€ à l'AS de Montalieu–Vercieu où l'on a seulement 4 élèves et 200€ à l'AS du collège de Briord où l'on a tous nos élèves.

M. le Maire rappelle que l'attribution de ces subventions se fait uniquement sur demande et après étude.

Mme KANMACHER demande de rajouter à l'avenir une explication dans ce sens pour plus de transparence.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par :

- 15 voix pour,
- 0 voix contre,
- 0 abstention,

APPROUVE le versement de ces subventions

DEMANDE à ce que ces sommes soient prélevées sur le compte 6574 du budget communal 2022.

QUESTIONS DIVERSES

RDV avec M. PERRAZZIO (Vice-Président du département) et M. BONNARD concernant le projet de réalisation d'aménagements de sécurité. Ce RDV a été repoussé.

1/ REOUVERTURE DU BAR

Il y a un candidat à la réouverture du bar. Il a été reçu en mairie pour régulariser la situation au niveau des bâtiments.

Reste le problème de la LICENCE.

J'ai pris contact avec la Préfecture de l'Isère pour connaître leur avis sur la question.

Maintenir la licence dans le village mais pas à n'importe quel prix. Il existe une réglementation concernant le prix d'une licence (emplacement, chiffre d'affaires, équipements annexes...)

Il a été conseillé de se rapprocher d'un office notarial pour se faire accompagner et connaître la procédure précise (achat d'une autre licence).

Le repreneur a besoin de cette licence pour travailler et se dit prêt à la louer mensuellement si la mairie en est propriétaire.

M. MATTACCHIONE souhaite savoir quelle est la position de la mairie.

AVIS du conseil.

Conseil Municipal est favorable à la recherche d'une autre licence, abandonnant ainsi la licence de M. MATTACCHIONE.

La commune accompagnera M. MOREIRA dans les démarches.

2/ VENTE LARRIVE

Après contact avec le propriétaire, les documents attendus par le notaire ont bien été transmis le 4 avril. A ce jour, aucune avancée sur le dossier de la part du notaire.

3/ INVITATION PREFECTURE : Présentation du projet MICROFOLIE

A l'invitation de M. Le Préfet, nous irons présenter en Préfecture devant une assemblée de maires ruraux le projet Micro folie pour lequel nous avons été retenus.

Hormis la date, le 1^{er} Juillet, les modalités d'intervention ne sont pas encore connues.

4/ GEMAPI

La commission GEMAPI nous invite à participer à une réunion d'information au sujet des réaménagements du bassin versant de la Chogne. Réunion le 28 Juin à 9H à la CCBD – M. GARÇON et M. le Maire participeront à cette réunion.

5/ LOCATION DE SALLE pour activité sportive

Afin de favoriser l'activité sportive sur notre commune et pour simplifier la gestion des salles, il est proposé d'appliquer un tarif unique à l'année pour les emprunteurs.

Après discussion, les adjoints ont souhaité appliquer le tarif de 250€ par an (10 mois) pour 2 séances par semaine, salle du Bayard, salle AZUR.

Si l'activité se développe, ce qui est notre souhait, une réévaluation des tarifs sera discutée avec le responsable.

M. ALMODOVAR demande si ce montant a été évoqué avec les utilisateurs.

M. le Maire précise que des montants plafonds ont été évoqués afin que ce soit acceptable pour tous.

Mme KANMACHER considère que c'est cohérent avec la volonté du CM de proposer des activités diversifiées sur la commune.

Le CM est favorable à cette proposition.

6/ Demande Installation Parc Photovoltaïque

La société IB VOGT sollicite un RV pour projet d'installation d'un parc photovoltaïque près de Chavannes. Parcelle AL 156. Cette parcelle est classée Natura 2000. Elle fait partie des zones protégées que l'on entend conserver sur la commune. Je ne suis pas favorable à cette installation. AVIS du Conseil ???

Visibilité importante du projet.

M. GARÇON précise qu'il y a toujours un bail agricole sur ces terrains.

M. TEILLON est favorable à l'installation de ce type de projet.

La majorité du CM est défavorable à cette proposition.

7/ Rencontre avec la société MEDADOM

Cette société installe des bornes numériques de consultation médicale dans les villages et les zones mal desservies. Ils seront en mairie le vendredi 10 juin à 11h pour présenter leur proposition.

Partenaire du ministère de la santé MEDADOM.

Mme JUGE et Mme SIMON participeront au RDV.

8/ Contact avec le cabinet MAPPE CONSEIL

Leur mission est d'accompagner les mairies pour l'obtention de subventions européennes.

Soit un contrat global, soit un accompagnement au projet. La rémunération est liée à l'obtention d'une aide et proportionnelle au montant alloué.

Il semblerait intéressant de positionner le projet réhabilitation mairie sur ce dispositif.

Le CM est favorable à cette proposition.

9/ INVITATIONS

Repas avec les agents le Samedi 25 juin à partir de midi à la carrière de Quirieu

Réception pour les bénévoles - Vendredi 10 Juin à 18h à l'école

Inauguration Semaine des Arts : vendredi 17 juin à 19h salle Ninon Vallin

AG Basket : le vendredi 17 juin à 19h salle corail – M. Thierry MERLE

Remise des dictionnaires : le 24 juin à 18h cour de l'école

AG MARRE-MOTS : le 30 juin à 18h – Sylvie et Myriam

Dernier cours YOGA des anciens : le 30 juin à 17h salle AZUR – M. Thierry MERLE

Dimanche 26 Juin le matin vers 10H – Dans le cadre de Porcieu Terre de Sport – Organisation d'un Ball Trap – M. Frédéric JOIRON et M. Romain TEILLON

10/ Campagne de contrôle des cyclomoteurs par la Gendarmerie de Montalieu-Vercieu

Signalement : le Bayard – Place de la Mairie – Espace les Sources – Place d'Enieu

11/ AG du District de l'Isère de Foot le 24 Juin à 19H

Elus : Fred JOIRON / Fred GONZALEZ

12/ Courrier Centrale du Bugey – Proposition de visite par groupe de 16 personnes – Inscriptions préalables

Parole aux commissions

Mme SIMON Angélique

Appel d'offres 3 candidats pour la révision du PLU

- BIAYS
- CDHU
- Terre d'urbanisme

Maintenant ils feront une offre financière et audition le 13 Juillet 2022.

A l'issue, il faudra prendre une décision, retenir un candidat ou décider de reconsulter.

M. GARCON Joël

➤ Réouverture de la Route de Marlieu avec un constat : les dégâts sont partiellement dus aux travaux de France Télécom de 1990. Pour le moment, on attend que la tranchée se stabilise avant de réaliser l'enrobé.

M. TEILLON Romain

- Remerciements aux bénévoles pour leur participation aux SOLIROCKS
- Enieu – site du « Tir aux pigeons » il n'y a toujours pas eu d'intervention de la société VICAT. Il constate aussi la prolifération de l'ambrosie sur le site, dû aux mouvements de terre. VICAT s'était engagé à remettre au propre pour début Juin. Il souligne également que la reprise du chemin n'a toujours pas été réalisée.
- Nécessité de changer les Chariots à roulettes / dessertes INOX – Espace les Sources - Roulettes à remplacer – Voir avec Pascal
- Chambre froide important d'identifier les rayons quand il y a une double utilisation. Proposition d'installer un FRIGO dans le bar pour éviter d'aller dans la cuisine.

M. VIENOT DE VAUBLANC Éric

Une intervention devient nécessaire et urgente concernant le mur de la cure qui s'écroule (M. MERLE va demander plusieurs devis)

Il rappelle également l'état de la route devant la boulangerie – M. MERLE a demandé l'intervention du Département car il s'agit des conséquences des travaux de la fibre. L'entreprise qui a réalisé le chantier a des obligations.

M. VIENOT DE VAUBLANC tient à signaler l'observation de dégazage impressionnant de la part de la société VICAT.

M. le Maire explique que la société VICAT a communiqué sur des problèmes de clim.

M. VIENOT DE VAUBLANC demande si l'on a une vision / un retour sur la pollution et les bruits relevés avec la station de relevage – M. GONZALEZ demandera la communication des résultats.

Mme KANMACHER

- La journée SOLIROCKS pour le record du monde « GUINNESS BOOK » a été un joli moment de partage et de convivialité. C'était très appréciable et enrichissant en tant qu'élus de vivre ce genre d'évènement.
- ENGRANGEONS LA MUSIQUE : Spectacle sur le Site de Quirieu le 25 Juin
- ILLIWAP : Test pendant un mois / Souhait de poursuivre
- Présentation du nouveau site WEB – Lundi prochain

M. Thierry MERLE

- Les jeux pour enfants à Quirieu sont installés
- Réalisation des travaux sur le Parking du fond à Enieu commence demain
- Réalisation des travaux « Impasse du Gua » - par l'entreprise BERTRAND fin Juin
- Les toilettes sèches ont été vandalisées – Nous avons été dans l'obligation de les retirer au bout de 3 jours d'installation
M. JOIRON propose de tenter de les réinstaller dans le champ de vision des caméras.
- Installation des autres agrès dès le renfort.

Mme Sylvie FOURNIÉ

Le repas des aînés a été un bon moment partagé
Bal des collégiens avec service d'ordre le 2 Juillet
Préparation des activités d'été

Conseil Municipal en date du 7 Juin 2022

Mme Violaine KANMACHER	Mme BLAEVOËT Myriam	Mme FOURNIÉ Sylvie
M. François ALMODOVAR	Mme RHONE Karine	Mme SIMON Angélique
M. Serge BORDEL	Mme Annie JERPHAGNON – GRANDJEAN	Mme Stéphanie PROST
M. TEILLON Romain	M. GARÇON Joël	M. Frédéric JOIRON
M. MERLE Thierry	M. Cédric TALLON	Mme Bochra KINGET
M. Eddy LOZOWSKI	M. Eric VIENOT DE VAUBLANC	Mme Lorène LAX COMERRO
		M. GONZALEZ Frédéric